

NOTICE SELECTION AIDE-SOIGNANTE 2026

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026 I.F.A.S. – ANNONAY

CALENDRIER DE LA SELECTION 2026 FORMATION AIDE-SOIGNANTE

- ➔ **DEPOT DES DOSSIERS DE SELECTION : le Lundi 12 JANVIER 2026.**
- ➔ **CLOTURE DES INSCRIPTIONS : le Mardi 02 JUIN 2026 à 17H00.**
- ➔ **EPREUVE DE SELECTION : les 16, 18 et 23 JUIN 2026.**
- ➔ **RESULTATS : le Vendredi 26 JUIN 2026 à 10H00.**
- ➔ **RENTREE : le 31 AOUT 2026.**

En application de l'arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

NOTICE SELECTION AIDE-SOIGNANTE 2026

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA SELECTION AIDE-SOIGNANTE I.F.A.S. – ANNONAY

1- CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Etre âgé(e) de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.
 - Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'y a pas d'âge limite.
- a) Formation complète :
- Aucune condition de diplôme n'est requise.
- b) Formation partielle :
- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :
 - . DE auxiliaire de puériculture (DEAP)
 - . DE ambulancier (DEA ou CCA)
 - . DE aide médico-psychologique (DEAMP)
 - . Titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles (ADVF)
 - . DE d'accompagnant éducatif et social (DE AES)
 - . Titre professionnel d'agent de service médico-social (ASMS)
 - Les candidats en Terminale ASSP ou SAPAT peuvent accéder à la formation partielle sous réserve de l'obtention du baccalauréat.
- c) Sont dispensés de l'épreuve de sélection, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :
- Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes,
 - Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

NOTICE SELECTION AIDE-SOIGNANTE 2026

2- MODALITES D'INSCRIPTION :

Deux étapes obligatoires :

2.1 PRE-INSCRIPTION EN LIGNE :

Sur le site internet : www.pre-inscription.fr

2.2 INSCRIPTION

- Le dossier d'inscription doit être impérativement déposé dans la boîte aux lettres extérieure de l'I.F.A.S. ou transmis par voie postale :
I.F.A.S.
C.H.A.N. – B.P. 119
07103 ANNONAY CEDEX

OUVERTURE des PRE-INSCRIPTIONS	LUNDI 12 JANVIER 2026
CLOTURE DES INSCRIPTIONS	MARDI 02 JUIN 2026 à 17H00 Envoi par courrier, le cachet de la poste faisant foi ou dépôt dans la boîte à lettres extérieure.

NOTICE SELECTION AIDE-SOIGNANTE 2026

3- CONSTITUTION DU DOSSIER :

TOUT DOSSIER DOIT ETRE COMPLET A LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS.

3.1 PIECES A FOURNIR :

Toutes les photocopies doivent être réalisées en format A4 :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée,
- Attestation récapitulative de pré-inscription en ligne à imprimer,
- Photocopie du diplôme, du titre ou certificat en cours de validité, avec lequel vous vous inscrivez. Le cas échéant, aucun diplôme n'est requis,
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation,
- 1 curriculum vitae,
- 1 lettre de motivation manuscrite,
- 1 document manuscrit relatant, selon votre choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages,
- Selon votre situation, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs),
- Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.
- Photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité (pour les C.N.I. délivrées entre le 02/01/2004 et 31/12/2013 la durée de validité est prolongée de 5 ans),
- 1 photo d'identité + Nom-Prénom au dos,
- 2 timbres au tarif lettre en vigueur,
- 1 copie de votre relevé de carrière disponible sur votre espace retraite : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46083>,
- Pour les personnes de terminale, 1 copie du dossier scolaire (les bulletins scolaires et les éventuelles feuilles de stage),
- Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

NOTICE SELECTION AIDE-SOIGNANTE 2026

DOSSIER F.P.C. = formation professionnelle continue :

- les attestations de travail doivent justifier d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectuées au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes,
ou
- les attestations à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Le dossier complet est à renvoyer pour le 02 JUIN 2026 – 17H00 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.

L'I.F.A.S. vous renvoie un récépissé de reçu du dossier par email.

Tout dossier incomplet (en ligne et papier) sera rejeté automatiquement et non traité.

En fonction de votre situation, une seule inscription est possible, soit :

- ***par la sélection AS,***
- ***par la sélection F.P.C. (Formation Professionnelle Continue).***

NOTICE SELECTION AIDE-SOIGNANTE 2026

3- EPREUVE DE SELECTION :

L'article 2, modifié par l'arrêté du 07/04/2020 – art.1) La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre l'une des formations visées au premier alinéa de l'article 1^{er}. Les pièces constituant ce dossier sont listées à l'article 6. L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé, selon la formation concernée, d'un aide-soignant ou d'un auxiliaire de puériculture en activité professionnelle ou ayant cessé celle-ci depuis moins d'un an et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical. L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel. Il peut être réalisé à distance. Les modalités de sélection sont identiques pour les instituts de formation du même groupement.

Elles sont définies en accord avec l'agence régionale de santé, avant la date limite d'inscription fixée à l'article 7.

L'article 11 (créé par l'arrêté du 07/04/2020 – art.2) Sont dispensés de l'épreuve de sélection prévue à l'article 2, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :

1° Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;

2° Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Les personnels visés aux 1° et 2° sont directement admis en formation sur décision du directeur de l'institut de formation concerné, dans les conditions prévues au II de l'article 12.

4- DATES DE LA SELECTION :

**Epreuves orales avec analyse du dossier : les 16, 18 et 23 JUIN 2026.
Une convocation sera envoyée à chaque candidat par la poste.**

NOTICE SELECTION AIDE-SOIGNANTE 2026

5- RESULTATS :

Affichage des résultats à l'I.F.A.S. et sur le site :

<https://ch-ardeche-nord.fr/professionnel-etudiant/ifsi-ifas/> :

- **le VENDREDI 26 JUIN 2026 à 10h00.**

Le jury établit la liste de classement. Cette liste comprend une liste principale et une liste complémentaire.

Vous serez personnellement informé de votre classement par courrier.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

6- ADMISSION DEFINITIVE :

L'article 8 ter – (créé par l'arrêté du 07/04/2020 – art.1) L'admission définitive est subordonnée :

1° A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine ;

2° A la production, avant la date d'entrée au premier stage, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1^{er} du livre Ier de la troisième partie législative du code de la santé publique :

- Antidiphétique, antitétanique, antipoliomyélétique,
- Hépatite B.

FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

SELECTION AIDE-SOIGNANTE PREPARANT AU D.E.A.S.



L'IFSI-IFAS
Annecy - Formation professionnelle - Accès à l'emploi

(Ce document doit être imprimé, complété + retourné avec les autres pièces du dossier.
Tout dossier incomplet sera rejeté automatiquement et non traité).

NOM DE JEUNE FILLE

Prénoms

NOM MARITAL

DATE DE NAISSANCE

LEU - DEPARTEMENT DE NAISSANCE

SEXE

Masculin

Féminin

ADRESSE

CP .VILLE

TELEPHONE FIXE

ADRESSE EMAIL

TITRE D'ADMISSION

AUCUN DIPLOME

DIPLOME :

ANNEE D'OBTENTION :

D.E.A.P. (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture),

D.E.A. (Diplôme d'Etat d'Ambulancier),

D.E.A.M.P. (Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique),

A.D.V.F. (Titre professionnel d'Assistant De Vie aux Familles),

D.E.A.E.S. (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social),

A.S.M.S. (Titre professionnel d'Agent de Service Médico-Social),

Agent de service secteur privé : F.P.C. (Formation Professionnelle Continue)

A.S.H.Q. du secteur public : F.P.C. (Formation Professionnelle Continue)

AUTRE(S) I.F.A.S. DEMANDES :

OUI

NON

Si oui, lequel (lesquels) :

Cette formation est autorisée par la région Auvergne-Rhône-Alpes qui concourt à son financement.

	SESSION	PHOTO
	2026	A COLLER
	CADRE RESERVE A L'I.F.A.S.	
<p><input type="checkbox"/> Attestation préalable de pré-inscription en ligne.</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun diplôme.</p> <p><input type="checkbox"/> Copie diplôme :</p> <p><input type="checkbox"/> Copie Bac professionnel S.A.P.A.T.</p> <p><input type="checkbox"/> Copie Bac professionnel A.S.S.P.</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription terminale Bac professionnel S.A.P.A.T.</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription terminale Bac professionnel A.S.S.P.</p> <p><input type="checkbox"/> Copie carte d'identité, passeport.</p> <p><input type="checkbox"/> 1 photo d'identité.</p> <p><input type="checkbox"/> C.V.</p> <p><input type="checkbox"/> Lettre de motivation transmise.</p> <p><input type="checkbox"/> 1 document manuscrit relatif, soit une 1 situation perso. ou prof., soit son projet professionnel (2 pages max.)</p> <p><input type="checkbox"/> 1 copie du relevé de carrière disponible sur votre espace retraite.</p> <p><input type="checkbox"/> Autre justificatif valorisant engagément ou expérience personnelle.</p> <p><input type="checkbox"/> Copie dossier scolaire avec les bulletins scolaires...</p> <p><input type="checkbox"/> Copie dossier scolaire avec les feuilles de stages...</p> <p><input type="checkbox"/> 2 timbres au tarif lettre verte.</p>		
<p><input type="checkbox"/> Attestations de suivi de formation continue de 70 h et d'une ancénnité de 6 mois dans les établissements sanitaires, médico-sociaux...</p>		
<p><input type="checkbox"/> Agent de service secteur privé : F.P.C. (Formation Professionnelle Continue)</p>		
<p><input type="checkbox"/> A.S.H.Q. du secteur public : F.P.C. (Formation Professionnelle Continue)</p>		